

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 91 (1940)
Heft: 10

Artikel: Chevrons d'assainissement et de reboisement
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785500>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

91^{me} ANNÉE

OCTOBRE 1940

N° 10

Chevrons d'assainissement et de reboisement.

Couvrant les flancs des montagnes, la forêt des Alpes subit d'une façon particulièrement intense l'assaut des éléments. A toutes les étapes de son existence, l'arbre alpin vit dans des conditions très dures. Sous l'action de ces divers facteurs, des milliers d'individus succombent. Nous avons vu comment la « tutelle », privilège d'un certain nombre, permet à ceux-ci de subsister et de grandir.¹

De ces observations découle une première application : la mise en valeur et l'utilisation du tuteur naturel. Puis, à l'intérieur des surfaces nues, c'est le « chevron de reboisement », ensemble de six pieux, qui sert de protecteur à un groupe de jeunes plants.

Il y a d'autres cas encore, où ce principe de protection est applicable.

Jusqu'à présent, nous avons cherché à parer à l'action du poids de la neige, de la reptation de celle-ci et aux effets de la désagrégation du sol. Citons maintenant un autre obstacle au rajeunissement du massif forestier : *l'humidité excessive du terrain*. Il ne s'agit pas, ici, de préciser les conséquences physiques et physiologiques d'une surabondance d'eau. Constatons simplement les difficultés, pour l'arbre, de vivre dans ce milieu. Le cas le plus bénin est la présence d'une certaine végétation herbacée — *Frenanthes, Petasites*, etc. — qui s'oppose déjà fortement au développement du semis naturel. De toutes façons, l'excès d'eau dans le sol, lit de germination et substruction du peuplement forestier, crée une entrave à la vie du végétal ligneux.

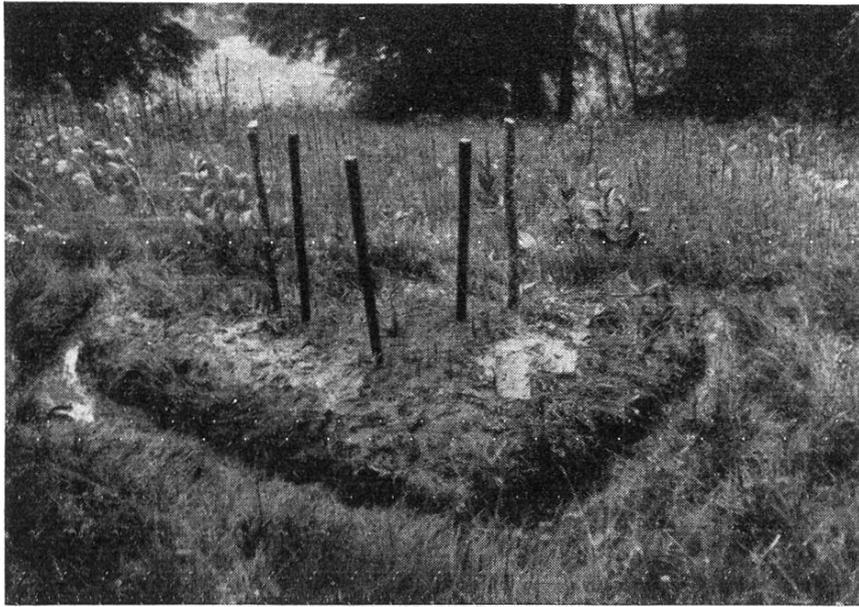
Les forêts humides et les prés-marais sont très fréquents, dans les Préalpes surtout. Ces surfaces sont généralement négligées, car le sylviculteur ne possède guère de moyens pour remédier à cet état de choses. Seuls, les drainages peuvent améliorer

¹ Le rajeunissement sous tutelle. « Journal forestier suisse » 1939.

la situation. Mais, pour être efficaces, ils doivent avoir une densité suffisante et cela revient cher !

* * *

Nous avons constaté qu'en montagne il est inutile, impossible même, de reboiser uniformément une grande étendue. Il faut tout d'abord créer des points de résistance et concentrer notre attention sur les groupes, ou bouquets, que l'on peut fonder et main-



Phot. R. Gut, Aigle.

Chevron d'assainissement et de reboisement, vu de l'amont.
Forêt de Rachy, à Vers l'Eglise (Vaud).

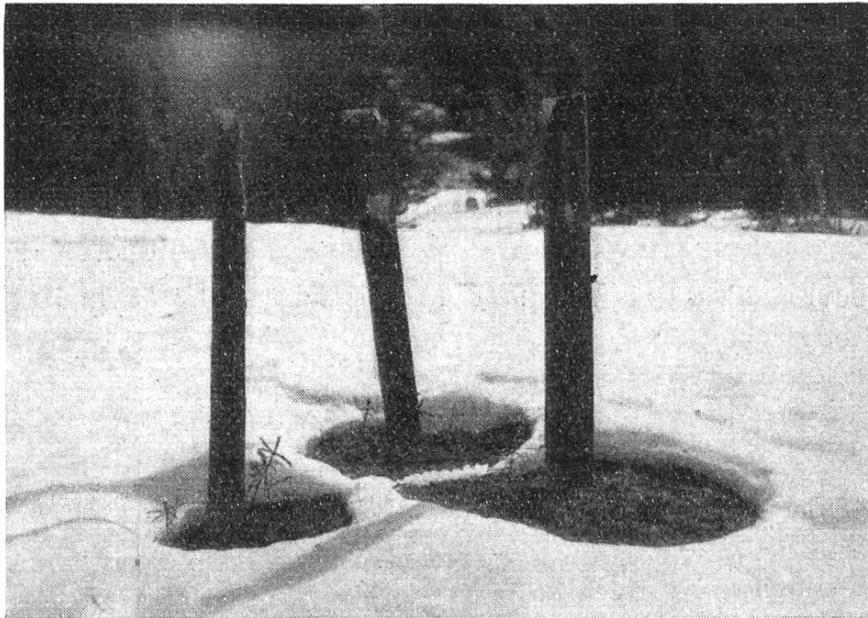
tenir ça et là sur la surface envisagée. L'étude du terrain, de sa topographie et de son état physique, nous permettra de découvrir les emplacements les plus favorables, que l'on colonisera en premier lieu.

Dans les parties humides, on procédera de la même façon. Il s'agira premièrement de créer des îlots, sur lesquels la végétation ligneuse puisse prendre pied et se développer. Comment organiser ces refuges ?

La réalisation de cette idée, c'est le « chevron d'assainissement », consistant en un fossé et dont les deux branches, mesurant 3 m de longueur, courent comme les traits d'un V renversé. En aval de cet éperon asséché, nous disposons d'un espace assez grand pour créer un groupe. Celui-ci peut, par la suite, s'étendre et s'agrandir vers le bas.

Sur cette partie drainée et assainie, nous déversons le remblai tiré du fossé, matériel que l'on a soin de brasser et niveler pour en faire un terre-plein, véritable pépinière en miniature.

Dans les régions où la neige s'accumule en grande quantité, le chevron d'assainissement est complété par un « chevron de reboisement ». Celui-ci s'adapte à l'intérieur du fossé et fait de cet îlot une véritable oasis ! Ainsi, les semis, les brins ou les jeunes



Phot. R. Gut, Aigle.

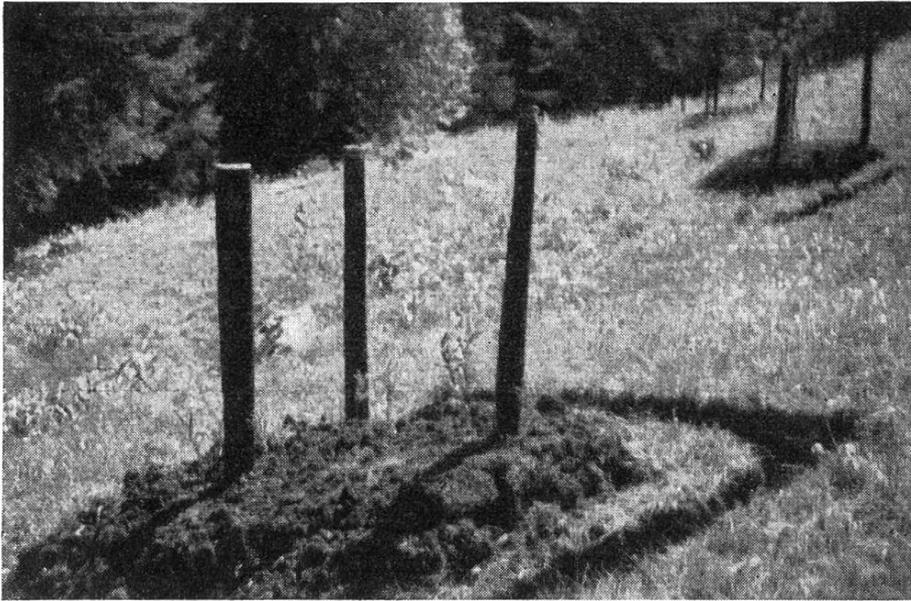
Chevron de reboisement sur chevron d'assainissement.
Forêt de Rachy.

plants trouvent dans ce lieu des conditions de vie aussi favorables que possible.

* * *

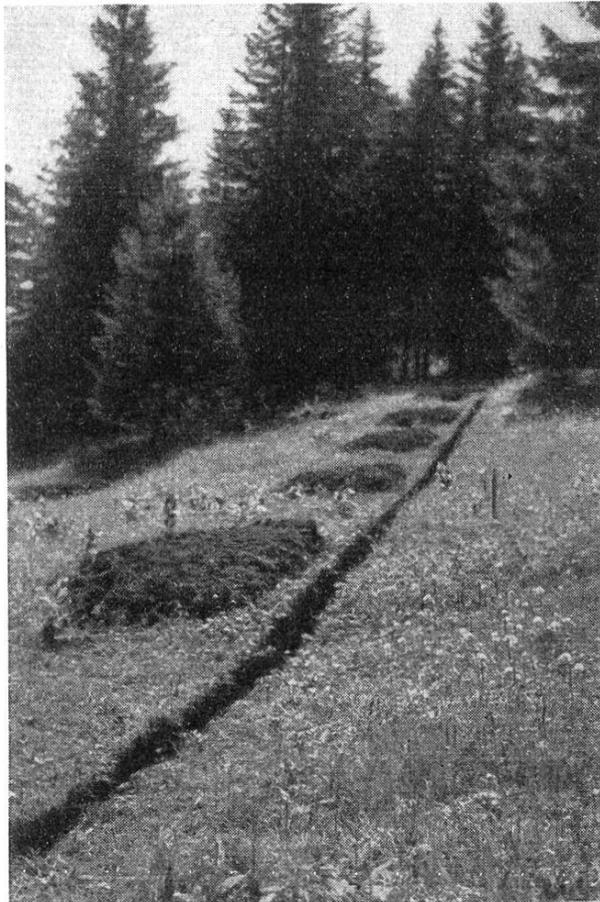
Ce petit ouvrage est rapidement établi et son emplacement choisi au gré des conditions locales. L'avantage du système réside surtout dans le fait que le chevron, complet par lui-même, ne dépend pas d'un ensemble. On peut donc l'édifier tout à fait isolément, si le temps et les moyens dont on dispose sont réduits. Le reboisement des surfaces envisagées peut ainsi se répartir sur un nombre d'années indéterminé. La densité de ces travaux peut assurément varier; nous estimons qu'elle ne doit pas excéder un chevron par are.

Lorsque les surfaces à reboiser sont importantes, il est nécessaire, bien entendu, de prévoir l'évacuation de l'eau. Mais en



Phot. Kurth, stag., Aigle.

Chevron d'assainissement et de reboisement. Forêt de Rachy.



Phot. Kurth, stag., Aigle.

Ados de fossés formant îlots. — Forêt de Rachy.

appliquant le système du chevron, la densité du drainage peut être réduite. Il sera souvent indiqué d'établir, tout d'abord, les chevrons et de compléter ensuite par les fossés qui s'avèreront nécessaires.

Le boisement naturel des ados de fossés est très fréquent et très appréciable. Il a toutefois un inconvénient, c'est celui de créer des rideaux le long des drainages, sans véritablement recouvrir et occuper l'ensemble de la surface. Les chevrons d'assainissement parent à cet inconvénient, puisqu'ils sont répartis sur l'aire entière et permettent la constitution de groupes compacts et solides, au lieu de rangées d'arbres.

* * *

En résumé, l'avantage du chevron d'assainissement consiste, tout d'abord, dans le fait qu'il peut être établi isolément et sans travaux de drainage préalables. Secondement, il offre les conditions les plus favorables pour la constitution et le développement d'un bouquet. Troisièmement, il permet de couvrir une surface entière, sans exiger pour cela une densité extrême des fossés de drainage.

Rob.-Ch. Gut.

La fin de deux beaux arbres.

Tout promeneur, se rendant de Tramelan à Saignelégier, ne manque pas, lorsqu'il arrive en vue du joli hameau des *Cerlatez*, d'être saisi par la beauté et la pureté de ce paysage. Comme écrasées par un ciel immense, de larges et basses demeures aux façades blanches s'étirent en une longue file d'une pittoresque irrégularité, à la lisière d'un vaste pâturage rempli de sonnailles, dans un cadre superbe de gros épicéas séculaires. Le prototype des paysages des Franches-Montagnes !

Le voyageur, même le moins attentif, aura sans doute remarqué la forme toute particulière de l'un de ces grands arbres, isolé à proximité immédiate des maisons. C'était un épicéa candélabre ou « gogant », d'une taille peu ordinaire, la souche mesurant 2 mètres de diamètre. Plusieurs des branches de ce chandelier géant, à elles seules, auraient formé des arbres de taille déjà très respectable. Ce monument naturel remarquable a subi, pendant plus de deux siècles, les vicissitudes du dur climat des Franches-Montagnes, résistant stoïquement à maints coups de tonnerre et à bien des rafales, qui jamais n'arrivèrent à le vaincre. Cet arbre, contemporain d'une très longue histoire, s'étendant de la fin du règne de Louis XIV jusqu'à la fin de celui de la 3^{me} République, n'aura pas assisté au déchaînement de l'effroyable guerre qui secoue actuellement notre continent, puisqu'au printemps 1939, les